

SNES 95 : LES ACTIONS EN COURS ET LES ECHOS DE LA RENTREE DANS LE VAL D'OISE

Tous en grève le mardi 4 octobre

Manifestation

**à l'appel de la FSU, la CGT, l'UNSA, la CFDT, FO, la CFTC, la CGC, les
Solidaires et l'UNEF.**

Départ 14h30 place de la République.

Arrivée place de la Nation

La FSU se regroupera rue du Faubourg du Temple.

Rendez-vous sous le ballon FSU 95

1 - Les échos de quelques établissements

*Collège Léon Blum de
Villier le Bel*

Depuis jeudi 22 septembre les collègues de cet établissement classé ZEP sont en grève reconductible. Ils demandaient la création de deux classes supplémentaires pour faire face aux sureffectifs en 4e et en 3e. Si le rectorat leur a finalement accordé l'ouverture d'une classe de 4e, il leur a opposé une fin de non recevoir pour la classe de 3e, alors que les effectifs moyens avoisinent 30 élèves par classe et que 22 redoublants attendent d'être accueillis. Aux sureffectifs s'ajoute le retrait de plus de 151 heures de surveillance pour cette rentrée, Le Snés soutien leur action et les a accompagnés dans leurs démarches.

*Collège Wanda
Landowska de Saint-Leu
la Forêt*

L'année scolaire s'est commencée avec un encadrement éducatif très insuffisant à la vie scolaire à la suite de plusieurs départs. Ne restaient pour encadrer les 722 élèves que :

1 S.E. qui effectue un service de 28 h

2 A.E. à mi-temps

1 CEC (dont le contrat s'achève le 5 mai 2005)

Rappelons qu'en mai dernier les effectifs prévisionnels de l'IA étaient de 697 élèves.

A cela s'ajoutait l'absence de personnel à la loge après mutation de la personne titulaire du poste et nomination pour la remplacer d'une personne placée en congé de longue maladie .

Dans de nombreux établissements on a programmé des réunions relatives aux remplacements. La question se pose dans de nombreux cas de l'attitude à adopter lors des CA qui seront amenés à se prononcer sur le protocole définissant les modalités de mise en oeuvre de la mesure.

Ce fut aussi un sujet de débat lors des réunions de rentrée organisées par le SNES les 12 et 13 septembre derniers.

*Collège Gabriel Péri de
Bezons*

En Education musicale le titulaire du poste ne congé maladie jusqu'en octobre n'était pas remplacé et aucun BMP n'avait été nommé pour prendre en charge le complément de service.

En histoire et géographie une collègue en congé maternité n'était pas remplacée.

En règle générale ce qui pose les plus de problème tant en collège qu'en lycée, c'est la lourdeur des effectifs et le nombre de plus en plus réduit d'adultes pour encadrer les élèves.

2 - La question des remplacements

**Signez et faites signer la pétition
"remplacements : respecter nos métier"**

**En ligne : http://www.snes.edu/petitions/?petition=8&to_signe=oui ou sur papier téléchargeable sur : <http://www.snes.edu/petitions/?petition=8>
Cette pétition est à faire remonter au fur et à mesure au S3 de Versailles
(faxer les signatures au 01 44 75 13 81).**

Prenez des Heures Mensuelles d'Information Syndicale pour discuter de cette question et des mesures qui découlent de la loi d'orientation.

Dossier complet sur la rentrée 2005 et la loi d'orientation à l'adresse suivante : http://www.snes.edu/snesactu/article.php3?id_article=1512

3 - La question des moyens de surveillance

Rappelons que cette année, en moyenne, les collèges du Val d'Oise ont perdu 20 à 30 % de leurs moyens de surveillance. Les écarts entre les établissements difficiles et les autres se sont réduits. Les emplois jeunes dont les contrats arrivent à leur terme ne sont pas remplacés. Les baisses d'effectif sont mises à profit pour récupérer des moyens.

En juin plusieurs établissements avaient été reçus à l'Inspection Académique. Mais pour le moment la question des dotations complémentaires reste en suspens.

Faites nous part de vos remarques et de vos difficultés.

4 - Nous contacter :

Par courrier : Snes 95 - Maison des Syndicats Cité artisanale
26, rue Francis Combe 95014 CERGY cedex

Par Téléphone Répondeur Fax 01 30 32 46 14

Par E-mail snes95@versailles.snes.edu

Nous pouvons vous aider à animer une heure d'information syndicale, à organiser une section d'établissement ou encore vous fournir du matériel (mémos, courriers de S1, affiches...).

Permanences à la section le lundi (10.00 - 12.30) et le mardi (14.30 - 17.00) à l'IUFM le lundi, le mardi, et le vendredi de 12.00 à 13.00.